



Appariteur municipal

septembre 2022

N° 22

Chers habitants de Saint-Ythaire,

« On n'a jamais autant besoin de vacances que lorsqu'on en revient ». Voilà l'une des phrases la plus entendue en ce mois de septembre. Avouons-le, après cette période estivale, nous avons tout sauf envie de reprendre le chemin du bureau. Et pourtant, il nous reste tant de choses à faire, à construire, ou à entreprendre. C'est donc avec ardeur et détermination que nous vous proposons de faire ensemble un petit récapitulatif des projets en cours ou à venir.

*« Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement. »
(Martin Luther King)*

Jean-Pierre Renaud

Bonnay-Saint-Ythaire

La commune nouvelle se dessine à l'horizon 2023. **L'arrêté préfectoral N°71-2022-07-26-00002 du 26 juillet 2026** a acté la création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2023. Nous avons communiqué cette information à toutes les instances départementales et régionales ainsi qu'aux différents syndicats intercommunaux. C'est une première étape d'officialisation de la prochaine fusion. Nous entrons maintenant **dans la dernière ligne droite** avec un certain nombre d'opérations à réaliser, certaines nécessaires, voire obligatoires avant le 1^{er} janvier 2023, d'autres pouvant être menées au-delà.

Rappel : si vous souhaitez participer à ce projet, venez rejoindre les groupes de travail en contactant la mairie ou les conseillers, de l'une des deux communes.

«Tout le monde est utile» !!!

Mairie de Saint Ythaire

8 rue du Chêne – 71460 Saint Ythaire – 03 85 92 64 80 – mairie.saint-ythaire@wanadoo.fr -
<https://www.saintythaire.fr>

Une matinée pas comme les autres...

Samedi 22 octobre de 9H00 à 12H00

Venez nous rejoindre pour une nouvelle **journée citoyenne** préparant notre village à une entrée sereine dans un automne qui, aux dires, le sera sans aucun doute un peu moins.

Rendez-vous, place de la mairie, équipés de vos **outils de jardinier** pour effectuer différentes petites tâches d'utilité publique.

En terminant par un repas tiré du sac, pris en commun, voilà qui alliera travail et bonne humeur !

Travaux des lavoirs

Après un démarrage des travaux dans les plannings préétablis, un manque de matériel (poutres, tuiles de bourgogne, ...) a repoussé la fin des chantiers jusqu'en **fin 2022**. A ce jour, nous négocions les travaux d'aménagement des aires de repos autour des lavoirs pour que vous puissiez bénéficier de l'ensemble de ces prestations dès le printemps prochain.

Restructuration des placettes Centre Bourg et Bierre

Après l'obtention des subventions (environ 80 % du montant total des travaux), le conseil municipal a retenu l'offre d'une architecte de Cluny assurera la maîtrise d'œuvre de ce dossier, avec son instruction auprès de la Direction des Routes et des infrastructures du Département, la reprise de l'avant-projet en y précisant les phasages des travaux, pour vous le soumettre lors d'une **réunion publique au mois de décembre**. Les consultations des entreprises se feront en début d'année 2023 pour un démarrage des travaux début du printemps de la même année.

Travaux de voirie

Dans le cadre de la mutualisation intercommunale des travaux de voirie, trois nouvelles grilles en traversée de route avec reprofilage de rives seront exécutées courant semaine 38. (le Vieux Chemin à Bierre et rue des Vignes à Vaux).

Désordres de l'église Saint Barthélémy

Après les investigations effectuées par l'entreprise Géotec (coût 3 500€, subventionné par le Département), il s'avère que « l'insuffisance de portance des sols ainsi que la sensibilité des sols d'assise au retrait/gonflement ne sont pas une cause valable expliquant l'apparition des désordres observés ».

Cette étude et les relevés visuels réalisées par le cabinet Raynaud (spécialiste des monuments historiques) permettent à ce jour de suspecter des **problèmes d'ordre structurels**, susceptibles de s'être amplifiés « sous l'effet d'un déséquilibre des charges (efforts parasites, poussée induit, etc.) et une possible anomalie de report de charges au sol ».

Il convient maintenant de **poursuivre ces études de structure**, à condition d'en trouver le financement (environ 8 500€). Elles nous permettront de définir les origines des troubles de notre église et de connaître les budgets nécessaires pour faire les travaux...Mais ça, c'est encore un autre programme !

Relance assainissement

Suite à **notre demande dans l'Appariteur N° 21**, nous avons obtenu environ 40 % de réponses concernant les systèmes de traitement des eaux usées dans notre commune. Nous **remercions vivement** les personnes qui nous ont transmis le questionnaire dûment rempli. Si vous avez omis de nous retourner le questionnaire annexé à l'Appariteur N° 21, il nous serait agréable que vous le remplissiez et le retourniez à la mairie. Si vous n'avez plus ce questionnaire, rappelez la mairie nous ferons ensemble l'inventaire de votre installation. Votre collaboration nous évitera de devoir vous contacter individuellement **pour établir un diagnostic sanitaire de notre commune**.

Le Projet Photovoltaïque

Comme vous le savez, (cf Appariteur N°), nous avons différé l'étude de ce projet à début 2023. Cette décision ne nous empêche pas de recevoir des aménageurs intéressés par le potentiel du site de Saint-Ythaire. Nous reviendrons vers vous dans peu de temps et vous convierons à participer pleinement à cette implantation d'énergie renouvelable.

Broyer pour ne plus brûler...

Comme l'an passé le SIRTOM (Service de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères) **prépare l'organisation d'un broyage itinérant** avec le CAT de Joncy. A nouveau, nous avons inscrit Saint-Ythaire dans ce circuit. La date de broyage nous sera communiquée dès que le planning des différentes communes intéressées sera établi.

En attendant ce passage dans notre village, nous vous proposons la prise en charge par notre cantonnier de vos branchages à broyer, (diamètre maxi : 12cm). Il suffit pour cela de **vous signaler rapidement à la mairie** pendant les heures d'ouvertures ou par mail **jusqu'au 31 octobre 2022**.

Nos agendas de la rentrée :

En septembre :

Ru technique église (6/09) – Ru technique assainissement Montagny (6/9) – comite pilotage fusion (7/09) -Ru technique Bonnay (9/09) – Sydesl photovoltaïque(12/09) – Ru fusion (12/09) – Ru placettes (13/09) – Ru projet plantation arbres (13/09) – Ru Azé patrimoine (14/09) – Technifeu (16/ 09) – Maison Demoron Bonnay (16/09) – Conseil communautaire (19/09) – Energie de remplacement (20/09) – Mds Cluny (20/09) – Travaux Bierre et Vaux (21/09) – Ru energies renouvelables (22/09) – Conseil Municipal (22/09) – Ru Lavoires (23/09) – ComCom (26/09) – Ru photovoltaïque (27/09) – Comité de pilotage (28/09) – Ru trésorerie (29/09) – Ru Préfecture (30/09)

Éclairage public :

L'éclairage public est un service important, il apporte un sentiment de sécurité, et met en valeur l'espace urbain. C'est aussi un enjeu environnemental d'envergure. Aujourd'hui, tout le monde s'interroge au sujet des économies d'énergies. L'une des plus facile à mettre en œuvre est celle de l'éclairage public dans une commune. En effet, il suffit de ne plus en faire

Mairie de Saint Ythaire

8 rue du Chêne – 71460 Saint Ythaire – 03 85 92 64 80 – mairie.saint-ythaire@wanadoo.fr -
<https://www.saintythaire.fr>

usage pour économiser ! Le coût annuel de l'éclairage public pour notre commune s'élève à 3 600 €.

A ce jour, notre éclairage public fonctionne de la tombée de la nuit jusqu'à 22H30 et du matin 6H00 jusqu'au levé du jour.

A votre avis faut-il le maintenir tel quel ? En réduire la plage horaire ? Le supprimer partiellement ou complètement ?

Avez vous d'autres idées ? Faites le nous savoir en téléphonant à la mairie ou en nous faisant un petit courriel. Merci d'avance.

Samedi 8 octobre 2022, un petit tour à Morlay !

Le samedi 8 octobre à partir de 11H, la toute nouvelle association de Saint-Ythaire créée par les jeunes, **Les Epinglettes**, organise son **1er festival « Après la Fin du Monde »** au domaine de Morlay.

Sous ce titre volontairement provocateur, nous explorerons ensemble de **nouvelles façons de vivre, plus** éthiques, **plus** solidaires et **plus** écologiques.

Au programme : ateliers et jeux pour les enfants (zéro déchet, contes, création artistique, balade en vélo-cargo, etc.), débats et tables rondes pour les plus grands, avant un bal folk qui nous emmènera jusqu'au bout de la nuit ! Musiciens prenez vos instruments, nous vous proposons une petite jam session.

Envie de vous impliquer dans l'organisation ou de proposer un atelier ? Cela tombe bien, **on cherche des bénévoles !**

(**Contacts** : Ornella au 06 95 22 87 50 ou Flavie au 06 10 12 64 92)

Vous gérer mal vos tracas du quotidien ?

Georgette Leschevin a rouvert le **cabinet de sophrologie et d'hypnose** au 14 Grande Rue à Saint-Ythaire. Ces deux techniques permettent de travailler le stress, l'arrêt du tabac, les problèmes de sommeil, la gestion des acouphènes, de l'hyperacousie et bien d'autres choses.

Pour plus d'information : Site : <https://www.sophrologue-leschevin 71.fr>
Téléphone : 06 24 73 65 79
